

Mandat de domiciliation SEPA

Le mandat de domiciliation SEPA constitue la méthode la plus fiable pour le paiement de vos factures de quittance trimestrielle et de l'impôt foncier. Vous n'aurez ainsi plus à vous soucier de régler ces factures dans les délais.

Choisissez ce mode de paiement : remplissez le mandat de domiciliation SEPA ci-joint et renvoyez-nous l'original signé par voie postale.

Bien entendu, vous pouvez à tout moment résilier cet ordre d'encaissement.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, cher citoyen, l'expression de nos salutations distinguées.

Je soussigné(e), le débiteur

Nom / Prénom* :

Adresse* :

Pays résidence* :

Contact :

(numéro de téléphone, e-mail)

donne au créancier

Nom créancier

Administration Communale de CONSDORF

Identifiant

LU93ZZZ000000009399002031

Adresse

8, route d'Echternach

L-6212 CONSDORF

Pays

Luxembourg

l'autorisation de faire encaisser mes factures sur mon compte auprès de l'institut financier désigné ci-dessous.

N° IBAN* :

Code BIC* :

....., le
Lieu Date

Signature débiteur :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.

Note : Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.